



REGISTRE D'ALERTE ET D'URGENCE AU PROFIT DES PERSONNES AGEES ET EN SITUATION DE HANDICAP EN CAS DE RISQUES EXCEPTIONNELS

Fiche d'inscription

Date de la demande :

Date de l'appel :

par :

Informations obligatoires

Madame :

Monsieur :

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Nom de de jeune fille :

Date de naissance :

Date de naissance :

Je demande mon inscription au registre d'alerte et d'urgence :

- Volet « canicule et grand froid » : en cas de déclenchement, je prends connaissance que je serai amené(e) à être contacté(e) quotidiennement. **Je m'engage à rester joignable et à suivre les consignes de prévention communiquées.**
- Volet « alerte et information en cas de risques exceptionnels ».

Je suis : en situation de handicap âgé(e) de plus de 65 ans

Je vis : seul(e) en couple en famille autre (précisez)

Adresse précise :

.....
.....

Détail (bâtiment, étage, n° appartement...) :

Type de logement : individuel collectif collectif avec gardien

Coordonnées de contact (*indiquer obligatoirement un numéro de contact*)

Téléphone fixe :Téléphone portable :

email :

Données complémentaires

Coordonnées d'un proche à prévenir en cas d'urgence :

Nom : Prénom : Lien

Adresse :Téléphone :



PRESTATIONS	OUI / NON	COORDONNEES	JOURS ET HORAIRES D'INTERVENTION
PORTAGE DE REPAS			
AIDE MENAGERE			
TELE ALARME			
SOINS A DOMICILE (SSIAD OU INFIRMIERE)			
AUTRE, PRECISEZ :			

Nom et coordonnées du médecin traitant :

Autres informations que je souhaite communiquer :
.....

Fréquentation de clubs ou autres structures, activités (précisez les jours et horaires) :

Les présentes données sont traitées par le Centre Communal d'action Sociale de la Ville de Belfort par des agents expressément habilités par décision du Maire de Belfort.

Un délégué à la protection des données (DPO), chargé de mettre en œuvre la conformité au règlement européen sur la protection des données, pour la Ville de Belfort et son CCAS, s'agissant de l'ensemble des traitements mis en œuvre par ces organismes, est joignable à l'adresse : dpo@mairie-belfort.fr

L'inscription sur l'un ou l'autre volet du REGISTRE D'ALERTE ET D'URGENCE doit résulter d'une démarche volontaire, émanant de la personne concernée ou d'un tiers agissant pour son compte.

La finalité exclusive du REGISTRE D'ALERTE ET D'URGENCE est de permettre :

- pour le volet « canicule et grand froid », l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de mise en œuvre, sous l'autorité du préfet, du plan départemental d'alerte et d'urgence (organisation de contacts périodiques avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance nécessaires) ;*
- pour le volet « alerte et information en cas de risques exceptionnels », de repérer les personnes isolées et vulnérables en cas de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde.*

Textes de référence : Art. L121-6-1, R121-2 et suivants, du Code de l'action sociale et des familles ; Art. L731-3 et R731-1 et suivants du Code de la sécurité intérieure ; Art 226-13, 226-14, 226-31 du code pénal

J'atteste avoir pris connaissance des éléments mentionnés et être informé(e) que je dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations me concernant, ainsi que de la possibilité d'être radié(e) à tout moment sur simple demande de ma part au CCAS de la Ville de Belfort.

A Belfort, le : / / 20....

Signatures de chaque bénéficiaire :